

PROCES VERBAL

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE IMÉRA

Mercredi 9 mars 2022 à 14h
IMÉRA

Présents ou représentés :

Eric Berton, pouvoir à Denis Bertin
Denis Bertin
Brigitte Carpentier
Maryline Crivello
Philippe Delaporte, pouvoir à Enrico Donaggio
Enrico Donaggio
Rostane Mehdi
Dominique Nobile
Estienne Rodary
Rémi Adjiman
Sophie Bouffier, pouvoir à Rémi Adjiman
Thomas Lecuit
Carlo Rovelli

Excusés :

Hamida Demirdache
Laurent Dousset
Marteen Noyons
Claire Bidart
Nathalie Bonnardel

Invités :

Philippe Djambazian (Agent comptable - AMU)
Irina Tronkova (Rectorat)
Gabriella Crocco (IMÉRA)
Thierry Fabre (IMÉRA)
Emmanuel Girard-Reydet (IMÉRA)
Emilie Sitzia (IMÉRA)

Le mercredi 9 mars 2022 à 14h, le Conseil de gestion (CG) de l'Institut Méditerranéen de Recherches Avancées s'est réuni en visioconférence sur convocation de Denis Bertin, Président de la Fondation IMÉRA.

Denis Bertin constate que treize membres du CG, sur un total de dix-huit, étant présents ou représentés, le CG est habilité à siéger.

1 - Approbation du PV du CG du 13 décembre 2021

Résolution

Le CG approuve à l'unanimité le PV du CG du 13 décembre 2021.

2 – Informations générales

Denis Bertin présente quelques points d'information :

- Suite à la réunion du Conseil d'administration (CA) du RFIEA de décembre 2021, le Président du CA, Didier Viviers, doit s'entretenir avec la Ministre, Frédérique Vidal, dans un contexte où les IEA et le RFIEA perçoivent une absence de soutien de la part de la DGRI et du MESRI.

- Le Conseil scientifique du RFIEA a émis son rapport d'évaluation de l'IMÉRA. Ce rapport souligne avant tout la richesse et l'excellence des activités de l'IMÉRA. Il indique cependant deux axes de progression : i) l'amélioration de la visibilité de l'Institut, à travers la refonte de son site internet et ii) la mise en place d'indicateurs permettant l'évaluation de l'Institut au-delà des aspects quantitatifs (nombre de chercheurs invités, nombre d'activités scientifiques, etc.).

- Le site d'Aix-Marseille est lauréat du projet CISAM+, qui présente 3 volets : i) économie verte et bleue, ii) économie de la santé et iii) industries créatives et culturelles. En lien avec ce troisième volet, l'IMÉRA sera un site où une CISAM de campus sera installée. Dans ce contexte, l'instruction du dossier de réhabilitation du bâtiment Méridien a été réactivée pour un coût total travaux de 2M€, dont 1M€ seront apportés par AMU et 450 k€ ont été demandés au Conseil départemental 13 (dossier déposé, en cours d'instruction). Le complément sera demandé à la Ville de Marseille et à la Région Sud.

- Suite à l'appel à candidatures pour l'accueil d'AMU Fellows (accueil d'enseignants-chercheurs AMU en délégation à l'IMÉRA) en 2022-2023, la sélection est en cours et les résultats seront communiqués aux candidats d'ici la fin mars 2022.

- La Ville de Marseille a confirmé son soutien dans le cadre d'une subvention de 50 k€ pour soutenir l'accueil d'AMU Fellows et la mise en place d'un programme doctoral animé par les résidents et les directeurs de programme de l'IMÉRA.

- L'IMÉRA a déposé auprès du programme Pause – Solidarité Ukraine du Collège de France la candidature d'Oksana Chepelyk, ancienne résidente ukrainienne de l'IMÉRA, actuellement réfugiée à Budapest. En parallèle, d'autres démarches ont été conduites en sa faveur auprès du FRAC et du fonds américain *Artist Protection Fund*.

- La représentante du CNRS au sein du CG de l'IMÉRA, Hamida Demirdache, a quitté ses fonctions. Des discussions sont en cours avec la directrice de l'INSHS pour désigner la personne qui lui succèdera.

Rostane Medhi demande des précisions sur les menaces qui pèseraient sur les IEA, avec paradoxalement une évaluation très positive pour l'IMÉRA. Denis Bertin répond que, si le RFIEA n'existera vraisemblablement plus sous sa forme actuelle d'ici la fin 2022, ces menaces ne concernent pas l'IMÉRA qui a le soutien et la reconnaissance de la DGRI pour le travail accompli sur site.

3 – Approbation du rapport d’activités scientifiques 2021

Enrico Donaggio commence par remercier Farah Ferraton pour tout le travail mené pour la rédaction et la mise en forme du rapport d’activités scientifiques 2021. La période qui en fait l’objet va de septembre 2020 jusqu’en septembre 2021. Sur la plupart de cette période, c’est Thierry Fabre qui a assuré la direction par *interim* de l’Institut. C’est donc ensemble qu’ils ont rédigé l’introduction et défini la structure de ce rapport.

Thierry Fabre rappelle les éléments de contexte (notamment le contexte pandémique) et présente les grandes lignes du rapport d’activités scientifiques, en détaillant les résidents qui ont pu être accueillis en 2021 et en mettant en avant une série d’activités scientifiques majeures conduites en leur présence.

Enrico Donaggio souligne ensuite 3 points qui ont été essentiels au cours de cette période :

- la révision des statuts qui a clarifié l’organisation de l’IMÉRA ;
- la formation d’une nouvelle équipe scientifique avec la nomination de 4 directrices/directeurs de programme ;
- l’arrivée en septembre 2021 d’une nouvelle cohorte de résidents presque au complet, avec la mise en place d’un nouveau fonctionnement du *Community Building Seminar* qui réunit chaque jeudi l’ensemble des résidents.

Rostane Medhi intervient pour indiquer qu’il se met à la disposition des instances de l’IMÉRA pour discuter de la manière dont Sciences Po Aix pourrait éventuellement apporter son soutien concret et matériel à la chaire Hirschman.

Denis Bertin remercie Thierry Fabre pour avoir assuré la direction par *interim*, et salue l’investissement de l’ensemble de l’équipe de l’IMÉRA dans le contexte particulier de cette période 2020-2021.

Résolution

Le CG approuve à l’unanimité le rapport d’activités scientifiques 2021.

4 – Approbation des comptes de l’exercice 2021

Brigitte Carpentier présente tout d’abord le tableau de résultat budgétaire GBCP, qui fait valoir un solde budgétaire excédentaire de 294.420 € pour l’exercice 2021. Il est supérieur de 24.624 € à la prévision du BR2. En effet, le réalisé est inférieur aux prévisions de -206 k€ en dépenses et de -181 k€ en recettes.

Le taux de réalisation global des AE est de 59%. Les 215 k€ d’AE non consommés concernent :

- Pour 159 k€ : le fonctionnement, soit un taux de réalisation de 57% ;
- Pour 54 k€ : les dépenses de masse salariale, soit un taux de réalisation de 54% (dont 35 k€ liés à des problèmes d’imputation des dépenses, soit un taux de réalisation effectif de 88%) ;
- Pour 2,2 k€ : les dépenses d’investissement, soit un taux de réalisation 55%.

La sous-consommation d’AE concerne principalement les financements : Labex RFIEA+ pour 69 k€, RFIEA pour 34 k€, IRD pour 34 k€ et EHESS pour 12 k€.

Emmanuel Girard-Reydet précise l’impact de la crise sanitaire sur la baisse des activités scientifiques et donc des dépenses 2021, qui explique très majoritairement cette sous-consommation d’AE et ce taux de réalisation global de 59%.

Du fait de cette crise sanitaire, 3 résidences ont été annulées et 4 reportées en 2022-2023, pour un total en 2022 :

- de 98 mois-chercheurs invités en 2022 (soit -9 mois par rapport à 2021 et -84 mois par rapport à 2019) ;

- de 279 k€ de dépenses d'indemnités mensuelles/de masse salariale (-44 k€ par rapport à 2020 et - 230 k€ par rapport à 2019).

Les dépenses liées à l'organisation des manifestations scientifiques ont également fortement diminué dans la mesure où 80% d'entre elles se sont tenues en visio-conférence.

Au niveau des recettes encaissées, le taux d'exécution 2021 est de 77,3%.

On constate un retard d'encaissement des recettes pour les conventions passées avec l'AUF, l'EHESS, l'IRD, l'IPC et le Ministère.

La non-réalisation de recettes est aussi la conséquence du report de l'accueil de nombreux résidents du fait du contexte sanitaire de 2020 et 2021.

Emmanuel Girard-Reydet présente le bilan des recettes 2021 en droits constatés de l'IMéRA, dans une vision budgétaire consolidée qui intègre les contributions volontaires des membres fondateurs.

Le montant total des recettes 2021 s'élève à 980.241 €.

Les contributions volontaires s'élèvent à 701.574 €, dont :

- 205.000 € d'AMU pour la prise en charge directe de salaires de l'équipe d'encadrement ;
- 200.000 € d'AMU pour la prise en charge directe des coûts d'infrastructure (maintenance, fluide, logistique, gardiennage) ;
- 120.000 € d'AMIDEX pour la prise en charge directe de salaires de l'équipe d'encadrement ;
- 67.474 € d'AMIDEX pour le financement du programme Méditerranée ;
- 85.000 € du CNRS pour la prise en charge directe de salaires de l'équipe d'encadrement ;
- 11.700 € de l'ILCB et 14.400 € d'AMSE pour la prise en charge directe des indemnités mensuelles des résidents sélectionnés.

La part de financement apporté par les programmes RFIEA et Labex RFIEA est de 5,1% (contre 28,5% en 2020), alors que celle apportée par AMU et AMIDEX s'élève à 65,8% (contre 51,5% en 2020).

Philippe Djambazian, agent comptable de l'Université d'Aix-Marseille, présente ensuite, pour approbation, le bilan comptable 2021.

Pour la partie compte de résultat, les produits s'élèvent à 278.667 € pour un total de charges de 341.577 €, ce qui donne un résultat déficitaire sur l'exercice 2021 de 62.910 € (contre un bénéfice de 175.038 en 2020).

La variation du résultat d'explique notamment par la régularisation de facturations en 2020 de financements RFIEA de 2019.

Par ailleurs, les produits baissent de manière plus importante que la baisse des charges, expliquant ainsi le résultat déficitaire.

La capacité d'autofinancement est de - 51.338 €.

Le fonds de roulement s'élève à 541.744 € en baisse de 54.069 € par rapport à 2020 s'expliquant par le résultat déficitaire de 2021.

La trésorerie disponible au 31 décembre 2021 s'élève à 606.499 € contre 588.298 € à fin 2020.

Ce fonds de roulement et cette trésorerie disponible sont largement confortables et permettent de financer plus d'une année de fonctionnement.

Résolution

Le Conseil de gestion approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2021.

5- Résidences 2022-2023

Les directeurs de programme présentent à tour de rôle la liste des résidents sélectionnés dans leur programme pour 2022-2023.

5 – Indicateurs des activités scientifiques de l'IMÉRA

En introduction de ce point, Denis Bertin met en lien le sujet des indicateurs des activités scientifiques avec la question de savoir ce qu'est un IEA vu par l'Etat. Il exprime qu'à travers le RFIEA, il y a pu avoir une incitation à ce que les IEA deviennent des outils pour répondre à des projets européens individuels ou collectifs, sachant que l'IMÉRA, quant à lui, s'inscrit pleinement dans une stratégie d'UBIAS (*University-Based Institutes for Advanced Study*).

La question de la définition de ces indicateurs et la façon de mesurer l'impact scientifique d'un IEA ont fait l'objet d'une réunion récente du RFIEA avec les directeurs des différents IEA du RFIEA.

Enrico Donaggio précise les éléments de contenu de cette réunion, au cours de laquelle seuls deux indicateurs d'impact ont été envisagés : le nombre de projets européens obtenus et les avancements de carrière des Fellows, ce qui lui a paru extrêmement réducteur. Cette réunion posait aussi l'idée qu'il n'était plus possible de se limiter à des indicateurs d'activités et de qualité.

Ce point a ainsi été mis à l'ordre du jour du CG afin que l'IMÉRA et ses membres fondateurs se positionnent directement sur les missions d'un IEA de type UBIAS et les indicateurs afférents, pour ensuite les faire remonter au RFIEA et au niveau de l'Etat.

Denis Bertin demande aux membres du CG un accord pour travailler en ce sens et co-construire une stratégie sur ces indicateurs d'ici la prochaine réunion du CG.

Résolution :

Le CG approuve à l'unanimité le projet de co-construction d'une stratégie sur les indicateurs des activités scientifiques de l'IMÉRA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h.

Fait à Marseille, le 7 avril 2022.

Denis Bertin
Président du Conseil de gestion